

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2021

**Date d'envoi de la convocation : 14 Septembre 2021**  
**Nombre de Conseillers en exercice : 90**  
**Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 64**  
**Nombre de Procurations : 17**  
**Nombre de Votants : 81**

**Présidence de :** M. Alain SUGUENOT, Président

**Présents :** *Titulaires* : Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATAULT, Rémy MORIN, Jean-Luc BECQUET, Carole BERNHARD, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Geoffroy BRUNEL, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Charlotte FOUGERE, Emmanuelle JEUNET-MANCY, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Geneviève PELLETIER, Michel PIERRON, Olivia PUSSET, Philippe ROUX, Jonathan VION, Didier DURIAUX, Jean-Noël MORY, Pascal HUGUENIN, Sébastien LAURENT, Gérard NAIRAT, Estelle BRUNAUD, Richard BENINGER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Arnaud GUICHARD, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Pierre BROUANT, Michel BOULEY, Jean-Luc PETIT, Véronique RICHER, Jérôme FOL, Jean-Louis BAUDOIN, Jean-Paul BOURGOGNE, Guy DROMARD, Pascal MALAQUIN, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Cladio PAGNOTTA, Jean-Pascal MONIN, Laurence BROCHOT, Olivier MENAGER, Gérard GREFFE, Michel MOINGEON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Sylvain JACOB, Eric SORDET, Daniel TRUCHOT, Jean MAREY.

**Suppléants :** M. Bruno COLIN, (suppléant de M. Maurice CHAPUIS – ALOXE-CORTON),  
M. Michel MANIERE (suppléant de Daniel CARRIER – VAL-MONT),

**Délégués ayant donné procuration :**

Mme Géraldine CHAMPANAY à Mme Charlotte FOUGERE,  
M. Alexis FAIVRE à Mme Ariane DIERICKX  
M. Thibaut GLOAGUEN à M. DAHLEN,  
Mme Sophie LEFAIX à Mme Olivia PUSSET,  
M. Bernard REPOLT à M. Jean-François CHAMPION,  
Mme Sihème REZIGUE à M. Pierre BOLZE,  
Mme Virginie ROUXEL-SEGAUT à M. Geoffroy BRUNEL,  
M. Vittorio SPARTA à M. Sébastien LAURENT,  
Mme Delphine SAVARY à M. Gérard NAIRAT,  
Mme Patricia ROSSIGNOL à M. Sébastien LAURENT,  
Mme Céline DANCER à M. Gérard GREFFE,  
M. Christian GHISLAIN à M. Serge GRAPPIN,  
M. Marc DENIZOT à M. Jean-Pascal MONIN,  
Mme Corinne GARREAU donne pouvoir à M. Jérôme FOL,  
M. Cyril DEREPIERRE à M. Denis THOMAS,  
M. Rémi CHAMPAUD à M. Guy DROMARD,  
M. Pascal BOULEY à M. Jean MAREY,

**Délégués absents non représentés :**

Mmes et MM. Eric MONNOT, Yves PYS, Sandrine ARRAULT, Olivier ATHANASE, Gilles ARPAILLANGES, Jacques FROTEY, Alexandra PASCAL, Guy VADROT, Jacqueline METAIS.

**Secrétaire :** M. Pierre BOLZE

Le Conseil communautaire, convoqué légalement, s'est réuni le vingt septembre deux mille vingt et un, sous la présidence de M. Alain SUGUENOT, Président.

Après avoir procédé à l'appel, le quorum est atteint. Le Président ouvre la séance à 18 H 40. Il rappelle l'ordre du jour.

M. Pierre BOLZE est désigné secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR**

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 JUIN 2021**

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ADOPTE le procès-verbal du Conseil Communautaire du 28 juin 2021.

## **RAPPORTS HORS COMMISSION**

### **Rapport n° 1 – Compte rendu des délégations données par le Conseil Communautaire au Président et au Bureau**

*(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir pris connaissance,**

- PREND ACTE de la communication du Président.

### **Rapport n° 2 – Présentation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2020**

*(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir pris connaissance,**

- PREND ACTE du rapport d'activité 2020 de la Communauté d'Agglomération.

## **RAPPORTS SOUMIS A COMMISSIONS**

### **Rapport n° 3 – Gestion des Ressources Humaines**

*(Rapporteur : M. Denis THOMAS)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- AUTORISE la création d'un poste de Chargé de Mission Maître Composteur,
- AUTORISE la création d'un poste de Directeur Attractivité et Partenariats,
- AUTORISE la création d'un poste d'Agent de maîtrise principal à la Régie des Eaux,
- ACCEPTE la mise à disposition d'un agent de la communauté de communes de GEVREY CHAMBERTIN, et autorise le Président à signer tout document afférent,
- ACCEPTE la mise à disposition d'un agent communautaire auprès de la Ville de BEAUNE, et autorise le Président à signer la convention de mise à disposition,
- INSTAURE la prime de responsabilité dans les conditions sus mentionnées,
- DECIDE la mise en œuvre du télétravail, à titre expérimental, pour une période de 6 mois,

- APPROUVE la charte précisant les modalités de déploiement et d'organisation du télétravail,
- AUTORISE le Président à signer tout document afférent et effectuer toute démarche.

**Rapport n° 4 – Fonds régional des territoires – Extension du dispositif de soutien aux PME-TPE**

*(Rapporteur : M. Michel QUINET)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE l'avenant 1 à la convention de partenariat du 4 septembre 2020 avec la CCI 21,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer l'avenant n° 1 joint à la délibération prise à cet effet, et à effectuer toutes formalités relatives à la mise en œuvre de ce dossier.

**Rapport n° 5 – Parking relais et aire de covoiturage : création de voie d'accès aux installations et réaménagement d'un giratoire**

*(Rapporteur : M. Michel QUINET)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE la convention de partenariat à conclure avec la société APRR, définissant les conditions financières de l'opération de création de voies d'accès aux installations et le réaménagement d'un giratoire,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer la convention et effectuer toute démarche relative à cette opération.

**Rapport n° 6 – Création d'une aire de co-voiturage et d'un parking relais : adoption de l'avant-projet**

*(Rapporteur : M. Michel QUINET)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE l'opération telle que détaillée dans la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document afférent, engager les sommes correspondantes et effectuer toute démarche relative à cette opération.

**Rapport n° 7 – Réaménagement de la Cabotte**

*(Rapporteur : Mme Olivia PUSSET)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le programme d'aménagements joint à la délibération prise à cet effet et le recours à un maître d'œuvre extérieur,
- AUTORISE le Président à solliciter les différentes subventions,
- AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre du déroulement de l'opération et à engager les sommes afférentes.

**Rapport n° 8 – Rénovation de la piste d’athlétisme Jean Desangle**

*(Rapporteur : M. Jean-Paul ROY)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE l’opération, telle que détaillée dans la délibération prise à cet effet et dans le programme,
- ARRETE le programme prévisionnel et ses conditions de mise en œuvre,
- AUTORISE le Président à mener cette opération dans les conditions indiquées et notamment pour solliciter les différents partenaires institutionnels pouvant apporter leur concours (Etat, Région, Département ou tout autre financeur),
- AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans ce cadre.

**Rapport n° 9 – Création du Comité des Partenaires**

*(Rapporteur : M. Xavier COSTE)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE la mise en œuvre du Comité des Partenaires,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à engager toute démarche nécessaire et signer tout document afférent.

**Rapport n° 10 – Arrêt du Plan Climat Air Energie Territorial (PCEAT)**

*(Rapporteur : M. Jean-Christophe VALLET)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- ARRETE le projet de Plan Climat Air Energie Territorial tel qu’annexé à la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à effectuer la suite des démarches nécessaires à l’approbation et la mise en œuvre de ce document, et à signer, le cas échéant, tout document,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à solliciter toutes les aides financières entrant dans le champ du PCAET, et à signer, le cas échéant, les documents correspondants.

**Rapport n° 11 – Modalités de répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC)**

*(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)*

**Le Conseil communautaire,  
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- ADOPTE la répartition de droit commun, telle que présentée en annexe 1 à la délibération prise à cet effet.

**Rapport n° 12 – Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)**

*(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)*

**Le Conseil communautaire,  
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- DECIDE de relever le coefficient de la TASCOM à 1.20 pour 2022.

**Rapport n° 13 – Convention de participation financière de la Communauté d’Agglomération pour la réalisation de la Cité de Vins et des Climats de Bourgogne**

***(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)***

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré par 80 voix pour et 1 voix contre,**

- APPROUVE la convention, annexée à la délibération prise à cet effet, fixant les modalités de versement de la participation financière de la Communauté d’Agglomération,
- AUTORISE le Président à signer ladite convention et tout acte à intervenir.

**Rapport n° 14 – Signature d’un contrat avec le Centre Français d’Exploitation du Droit de Copie**

***(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)***

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE l’adhésion de la Communauté d’Agglomération BEAUNE Côte et Sud à la licence « Copies internes professionnelles » du CFC,
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette opération et à engager les sommes afférentes.

**Vœu de soutien au Peuple Afghan**

***(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)***

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE le vœu de soutien au peuple Afghan tel que présenté en séance,
- APPELLE L’Etat français à prendre des initiatives pour garantir le respect des Droits de l’Homme, des conventions internationales en particulier la Convention de Genève de 1951, et également éviter le chaos en Afghanistan dont les conséquences dépasseront les frontières de ce pays et pourraient ainsi compromettre la sécurité du monde.

L’ordre du jour étant épuisé, et, en l’absence de question diverse, M. le Président lève la séance à 20 H 15.

***Affiché le 27 Septembre 2021***